

POUVOIR

Je soussigné(e)

agissant en qualité de [mandat ou délégation de
compétence le cas échéant] de la société
sise

propriétaire de obligations émises le 16 décembre
2015 et identifiées sous le code ISIN FR0013073723 de la société CAPELLI (les « **Obligations Capelli
2021** »), société anonyme au capital 15 139 197,72 euros dont le siège social est situé 43 rue du
Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris
sous le numéro 306 140 039 (la « **Société** »),

Donne pouvoir à :

Madame Véronique Rondet-Bresard / Monsieur Pierre-Antoine Jacquesson [Rayer la mention inutile]

agissant en qualité de représentant de la société **Banque Palatine**, 42 rue d'Anjou, 75008 Paris,
représentant de la masse des porteurs d'Obligations Capelli 2021,

pour me représenter à l'Assemblée Générale des porteurs d'Obligations Capelli 2022, convoquée à
huis clos, le 24 septembre 2020 à 10 heures, au siège social situé 43 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

ORDRE DU JOUR

- Autorisation à l'effet de modifier temporairement les modalités du Contrat d'Emprunt
Obligataire du fait du non-respect par la Société du ratio de gearing consolidé relatif à
l'exercice 2020 ; pouvoirs à conférer au Représentant de la masse ;

En conséquence, assister à cette assemblée et à toute autre assemblée qui, par suite de défaut de
quorum, serait ultérieurement convoquée avec le même ordre du jour, émarger la feuille de présence,
prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et votes ou s'abstenir sur les
questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces, et généralement, faire le
nécessaire.

Fait à
Le

[Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »]